

Émission [L'invité de ICI Périgord](#)

"On nous prend pour des manants" : Germinal Peiro réagit à l'annulation par la justice du projet de déviation de Beynac

Écouter (8 min)

Partager



Le précédent préfet de la Dordogne, Jean-Sébastien Lamontagne, a signé l'arrêté qui autorise le deuxième projet de déviation. © Radio France - Marc Bertrand

Diffusé le vendredi 28 novembre 2025 à 7:47

Publié le vendredi 28 novembre 2025 à 7:47

Le président du Conseil départemental de la Dordogne, Germinal Peiro, réagit à la décision du tribunal administratif d'annuler l'arrêté préfectoral autorisant le nouveau projet de déviation de Beynac. Il dénonce une "injustice flagrante" et accuse la justice de méconnaître la réalité du terrain.

Germinal Peiro ne décolère pas après [l'annulation, par le tribunal administratif de Bordeaux, de l'arrêté qui autorisait la nouvelle mouture](#) du projet de déviation de Beynac. Selon lui, cette décision n'est "*ni fondée, ni juste*" et reflète un fonctionnement "*très préoccupant*" de la justice administrative. "*À peine huit jours après l'audience, le délibéré tombe. On a l'impression que tout était joué d'avance*", estime Germinal Peiro sur notre antenne. L'arrêté a été signé par le précédent préfet, Jean-Sébastien Lamontagne.

"Trois fonctionnaires qui n'ont jamais mis les pieds sur place"

Pour Germinal Peiro, la décision va à l'encontre de l'intérêt général : "*La population souhaite ce projet, les élus souhaitent ce projet. Il a été approuvé à l'unanimité par le*

conseil départementale, par les 20 intercommunalités, et par 93,6 % des conseillers communautaires ».

Il pointe du doigt *"trois fonctionnaires qui n'ont jamais mis les pieds sur place"* et qui, selon lui, *"décident contre l'intérêt général"*.

Pour afficher ce contenu Dailymotion, vous devez accepter les cookies **Mesure d'audience**.

Ces cookies permettent d'obtenir des statistiques d'audience sur nos offres afin d'optimiser son ergonomie, sa navigation et ses contenus.

J'autorise Gérer mes choix

« On nous prend pour des serfs »

Le président du conseil départemental **estime que les Périgourdins sont humiliés par cette décision** : *"C'est ce que les Périgourdins me disent tous les jours ! Ils me disent 'On en a marre. On nous prend pour des serfs, on nous prend pour des manants. On considère qu'on est toujours au temps des seigneurs. Eh bien, on n'en peut plus. On va changer, nous. Et on sait comment faire'"*.

Pour lui, les opposants défendent des *"intérêts privés"* et la décision prise par le tribunal nourrit un ressentiment : *"À force d'insulter le peuple, de le mépriser, de ne pas tenir compte de ce qu'il souhaite, nous aurons une catastrophe dans un an et demi. La République ouvre les bras à l'extrême droite"*.

Le projet peut-il encore voir le jour ?

Malgré ce nouveau revers, il veut croire au retour du « bon sens » : *"Je crois en l'intelligence des hommes. Le bon sens, c'est de terminer un chantier autorisé par l'État "*. Pour lui, il n'est pas question *"d'arrêter les frais "*, comme le demandent certains opposants : *"On a été autorisé. Tout ce qu'a fait le Département est légal. Aujourd'hui, on voudrait nous faire démolir ce qui a été autorisé : ce n'est pas le bon sens"*.